

# 1. Évolution du niveau de diplomation de la population

**En Belgique, depuis le recensement de 1970, le niveau de diplomation de la population n'a cessé d'augmenter. Actuellement, un Belge sur deux possède un diplôme de fin d'études secondaires et un sur cinq dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Même si les disparités entre hommes et femmes ont été réduites, le niveau de diplomation des hommes reste globalement supérieur à celui des femmes. Depuis 25 ans, le niveau de diplomation de la population de la Région wallonne est le plus bas des régions belges.**

Les recensements de la population de 1970, 1981 et 1991 ainsi que les enquêtes annuelles sur les forces de travail, menées dans l'Union européenne depuis 1989, permettent d'estimer les niveaux de diplomation des hommes et des femmes des régions<sup>1</sup> wallonne, bruxelloise et flamande ainsi que les grandes lignes de leur évolution<sup>2</sup> durant un tiers de siècle. À défaut de critères pouvant mesurer de façon synthétique le niveau d'instruction et de formation de la population, on utilise généralement le seul indicateur actuellement disponible : le niveau de diplomation, c'est-à-dire le niveau du diplôme le plus élevé obtenu par la population.

Les six graphiques de la figure 1 présentent, par région et par sexe, l'évolution de 1970 à 2004 de la répartition de la population selon le diplôme le plus élevé obtenu en fin de scolarité. Si l'on admet, comme l'OCDE, la Commission européenne et divers experts, que le suivi avec succès des études secondaires complètes constitue le niveau minimum d'instruction nécessaire à une bonne intégration dans notre société, basée sur le savoir, et dans son marché du travail, on peut estimer qu'en Belgique, un peu plus de la moitié de la population a atteint ce niveau en 2004. Cette proportion va de 48 % pour les femmes de Wallonie à 58 % pour les hommes de la Région flamande. Dans chaque région, le pourcentage de la population ayant atteint le niveau de diplomation de fin du secondaire est, pour les hommes, supérieur de 3 à 5 points à celui des femmes. De plus grandes disparités existent entre les régions qu'entre les sexes. Pour les hommes, comme pour les femmes, de 1981 à 2004, les taux de diplomation les plus faibles au niveau secondaire supérieur sont ceux de Wallonie. Ces taux sont inférieurs de 2 à 3 points à ceux observés en Région bruxelloise, lesquels sont de 1 à 5 points inférieurs à ceux de la Région flamande. Une hiérarchie régionale apparaît donc. La position de sous-diplomation de la Wallonie dans le cadre belge n'est pas récente puisqu'elle s'observe depuis le recensement de 1981.

Le niveau actuel des taux de diplomation résulte de plus de 30 ans de croissance continue. En effet, en 1970, seulement 15 % environ de la population de Belgique disposaient au minimum d'un diplôme du secondaire supérieur, près d'un quart des hommes en Région bruxelloise mais seulement un peu plus de 11 % des femmes en Wallonie.

Actuellement, si environ la moitié de la population des régions wallonne et bruxelloise ayant quitté l'enseignement de plein exercice n'a pas terminé d'études secondaires, 20 % cependant ont un diplôme de l'enseignement supérieur, pourcentage parmi les plus élevés observés dans les pays de l'OCDE. On note aussi que ces diplômes sont majoritairement détenus par des femmes en ce qui concerne l'enseignement de type court et par des hommes pour le niveau universitaire.

Les figures 2 et 3 montrent que, depuis 1970, les disparités entre sexes se sont réduites au niveau secondaire mais aussi que celles-ci tendent à augmenter au niveau supérieur, à l'avantage des femmes pour l'enseignement de type court et des hommes pour l'enseignement de niveau universitaire.

Pourtant, le niveau de diplomation atteint en 2004 pourrait être considéré comme peu satisfaisant puisque, malgré un important effort de scolarisation et l'existence d'un grand nombre de diplômés du supérieur, la majorité de la population, surtout wallonne, n'a pas encore atteint le niveau de diplomation secondaire supérieur et ne répondrait donc pas aux objectifs fixés à Lisbonne par l'Union européenne<sup>3</sup>. Cette observation met surtout en évidence les limites des possibilités de croissance rapide de la diplomation d'une population, croissance régie essentiellement par des lois démographiques privilégiant la succession des générations dont le rythme est lent, face à une accélération récente du développement technologique de la société et à une demande importante des acteurs économiques et politiques.

1 La composition bicommunautaire des Régions wallonne et bruxelloise ne permet pas l'analyse par Communauté de données qui ne sont disponibles qu'au niveau régional. Dans cette analyse, les données relatives à la Wallonie intègrent donc les chiffres de la Communauté germanophone et celles relatives à la Région bruxelloise additionnent les chiffres des Communautés française et flamande.

2 À condition de regrouper les niveaux de diplomation les moins élevés et inconnus ou indéterminés, les données des recensements de 1970, 1981 et 1991, portant sur la population n'étant plus scolarisée à temps plein, peuvent être considérées comme comparables. Il n'en est pas de même des données provenant des enquêtes sur les forces de travail. Afin d'obtenir, dans la présentation graphique, une série homogène de 1970 à 2004, les chiffres retenus pour 2004 résultent de l'application aux données recensées en 1991 des taux d'évolution 1991-2004 calculés sur la base des chiffres obtenus par les enquêtes sur les forces de travail.

3 En mars 2000, le Conseil européen réuni à Lisbonne, a fixé des objectifs stratégiques à l'Union européenne afin que son économie devienne en 2010 la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale. Des « objectifs concrets futurs des systèmes d'enseignement » ont ensuite été présentés au Conseil européen de Stockholm en mars 2001. Trois grands objectifs stratégiques, subdivisés en 13 objectifs connexes, ont été approuvés lors de cette réunion. En mars 2002 à Barcelone, le Conseil des ministres de l'éducation et la Commission ont approuvé le rapport qui définit des instruments de suivi, dont des indicateurs et des « repères » donnant pour chaque indicateur une valeur « idéale » à atteindre par l'Union européenne. En vue de répondre à l'objectif 1.2 visant à « développer les compétences nécessaires dans la société de la connaissance », a été retenue la valeur « 50 % de la population de 25 à 64 ans ayant au moins terminé des études secondaires ».

Figure 1. Diplôme le plus élevé obtenu dans l'enseignement de plein exercice en Belgique

Évolution de 1970 à 2004 en Régions wallonne, bruxelloise et flamande

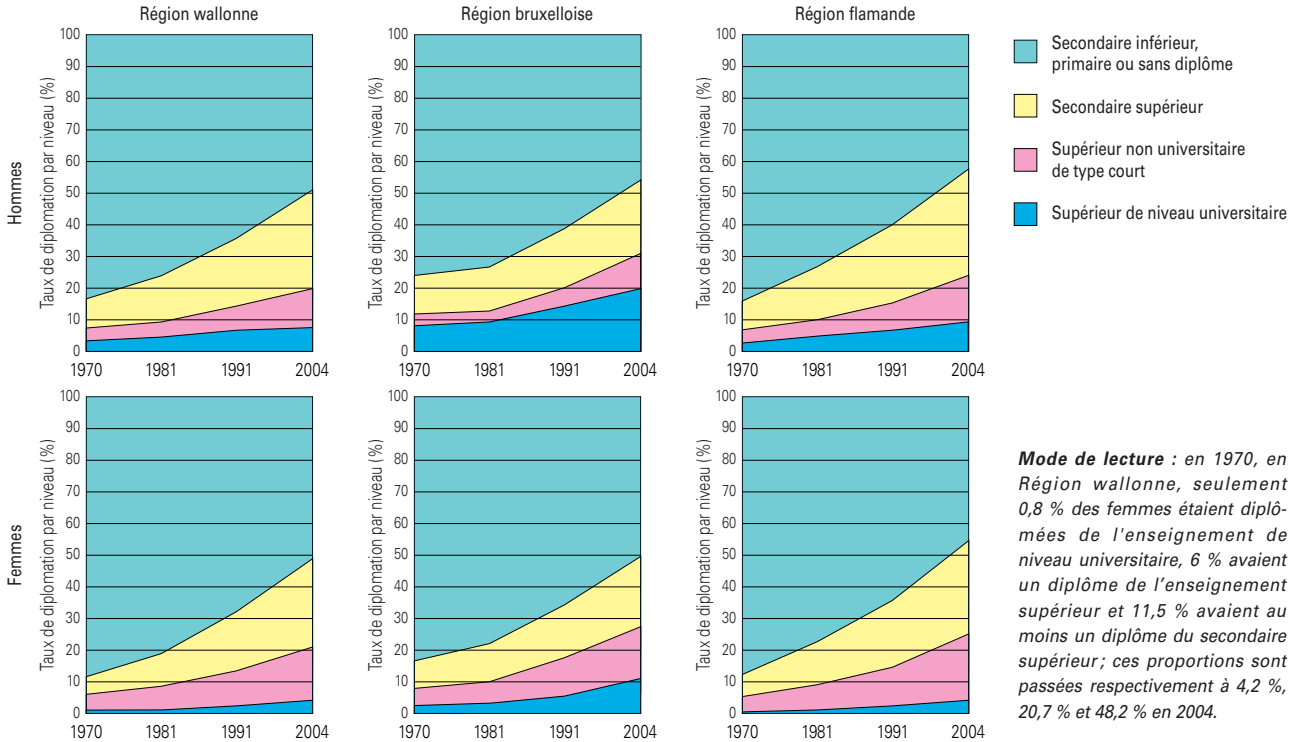
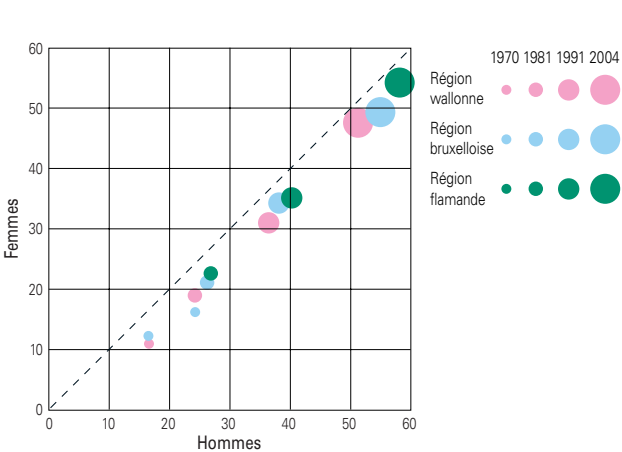


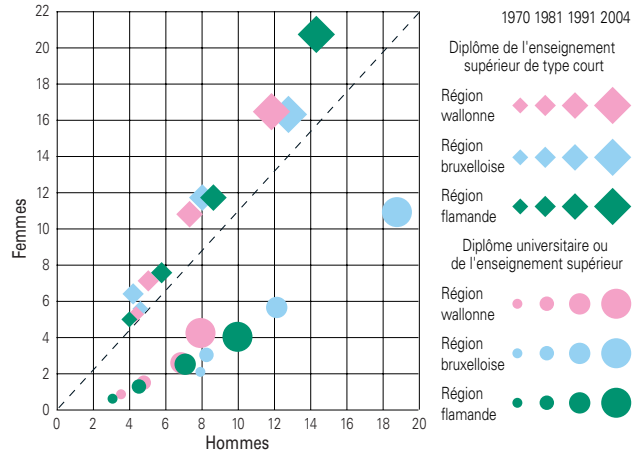
Figure 2. Pourcentage de personnes ayant au moins obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur

Figure 3. Pourcentage de personnes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur

Évolution de 1970 à 2004 par région et disparités hommes / femmes



**Mode de lecture :** par sa position sur la graphique, chaque point présente le taux de diplomation des hommes et des femmes des régions wallonne, bruxelloise et flamande en 1970, 1981, 1991 et 2004. En 1970, en Région wallonne (le plus petit des points rouges), 11,5 % des femmes et 16,7 % des hommes avaient au moins obtenu un diplôme d'enseignement secondaire supérieur; en 2004 (le plus gros des points rouges), ces taux étaient respectivement de 48,2 % et 51,4 %. Le graphique met en évidence la croissance continue du niveau de diplomation de la population ainsi que le niveau systématiquement plus élevé atteint par la population masculine. La diagonale du graphique marque l'absence de disparité hommes/femmes. Les points situés en dessous de la diagonale indiquent une disparité en faveur des hommes; cette disparité augmente lorsque le point s'éloigne de la diagonale.



**Mode de lecture :** chaque point présente le taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur au sein des populations masculine et féminine des Régions wallonne, bruxelloise et flamande. Le calcul du taux a été effectué en 1970, 1981, 1991 et 2004 et distingue l'enseignement supérieur de type court d'une part et l'enseignement universitaire et supérieur de type long d'autre part. Le graphique met en évidence la croissance continue du niveau de diplomation de la population. La diagonale du graphique marque l'absence de disparité hommes/femmes. Les points situés en dessous de la diagonale indiquent une disparité en faveur des hommes tandis que les points situés au-dessus de la diagonale indiquent une disparité en faveur des femmes; dans les deux cas, cette disparité augmente lorsque le point s'éloigne de la diagonale. En 1970, en Région bruxelloise, 2,1 % des femmes et 8 % des hommes avaient obtenu un diplôme d'enseignement de niveau universitaire; en 2004, ces taux étaient respectivement de 11 % et 18,7 %.